

Le contexte économique

L'économie iranienne souffre de tous les maux communs aux pays dits du « tiers-monde » ou du « sud ».

Le développement du capitalisme y a été difforme et inégal : certains secteurs sont très en avance, tandis que d'autres sont en retard ou pas du tout développés.

Au début des années 1960, la réforme agraire patronnée par les USA a vu le passage d'une économie agraire à une économie capitaliste. Le pays a ensuite connu une période de croissance économique aidée par le boom des prix du pétrole. La crise mondiale de 1974-1975 s'est ensuite propagée en Iran et a été suivie de la révolution de 1979. Celle-ci a bouleversé à son tour les rapports entre les différents secteurs d'économie.

Monarchique ou islamique, l'Iran est un État rentier dont la plus grande partie des recettes budgétaires provient des ressources pétrolières (70 % en 2007-2008).

Les réserves identifiées de l'Iran atteignent actuellement l'équivalent de 137,62 milliards de barils, correspondant à 84 ans d'extraction à volumes constants. L'Iran est le deuxième producteur mondial et le quatrième exportateur de pétrole.

En 2007-2008, le pétrole brut a représenté 85 % des recettes d'exportation. Et pourtant l'Iran importe annuellement 24 milliards de litres d'essence faute de capacité de raffinage suffisante à cause d'un manque chronique d'investissement dans cette activité.

Après la révolution de 1979, la part de l'État dans l'économie a augmenté suite à la nationalisation des biens détenus par la famille royale et la grande bourgeoisie bureaucratique liée à la cour royale.

La grande majorité de ceux-ci a été accaparée par la « Fondation des Dëshérités » qui est devenue un véritable « troisième secteur » de l'économie.

Le président de cette Fondation est nommé par le Guide Suprême et ses comptes ne sont pas accessibles aux contrôleurs d'État.

Au début, son patrimoine était de 20 milliards de dollars répartis en 140 usines, 470 sociétés agro-industrielles, 100 sociétés de BTP, 64 mines et 250 sociétés commerciales.¹ Peu à peu, au cours de la décennie suivante, certains de ces biens ont été transférés aux proches des grands ayatollahs, et ce, en toute opacité.

Pendant la guerre avec l'Irak (1980-1988) toute l'économie a été mise au service de l'importation de matériel militaire, au détriment de la satisfaction des besoins de la population. L'emploi a considérablement baissé pour une série de raisons : la politique de boycott sur les produits intermédiaires appliquée par les pays occidentaux, la progression faramineuse du prix des importations du fait de

l’embargo, la spéculation liée à l’explosion du marché noir, ainsi que l’impossibilité pour l’État iranien d’utiliser les circuits classiques de crédit. La classe ouvrière a été touchée de plein fouet et l’économie « parallèle » a prospéré.² La période des présidences de Rafsandjani 1989-1997 dite de « Reconstruction » est en fait celle où la politique économique du pays fut calquée sur les recettes néolibérales concoctées par le FMI et la Banque Mondiale. Cette politique continua sous Khatami (1997-2005). Au moment de l’élection d’Ahmadinéjad au printemps 2005, après des années de débats et de querelles internes au régime, sur ordre de du guide suprême Khaménei, le Principe 44 de la Constitution a été changé afin de faciliter le démantèlement en profondeur du secteur public. Celui-ci stipulait en effet que : « *Le secteur public comprend toutes les grandes industries de base, le commerce extérieur, les grandes mines, la banque, les assurances, l’approvisionnement en énergie, les barrages et les grands réseaux d’aqueducs, la radio et la télévision, les « poste, télégraphe et téléphone », l’aviation, les lignes maritimes, les routes et les chemins de fer, etc., qui sont à la disposition de l’État sous forme de propriété publique* ».

Durant toute cette période 1989-1997, une vague de privatisation sans précédent est lancée, et jusqu’à 70 % des sociétés publiques sont privatisées « à la Eltsine » en dehors de tout contrôle officiel, donc sans aucune transparence.

Dans un processus parallèle, depuis la fin de la guerre Iran-Irak, les *Pasdarans*, c’est-à-dire l’armée idéologique du régime, sont autorisés à « faire des affaires ». Profitant de la vague néolibérale qui frappe le pays, ils prennent une place prépondérante dans la sphère économique. Pendant le passage d’Ahmadinéjad, ex-*Pasdar*, à la mairie de Téhéran (2003-2005) les sociétés liées aux *Pasdarans* ont obtenu la réalisation de plusieurs projets dont l’autoroute, le métro etc. (2,2 milliards de dollars). Avec l’élection d’Ahmadinéjad comme président en 2005 La suprématie des *Pasdarans* est à son comble : la moitié des ministres sont des militaires et 70% des sous-secrétaires des ministères sont composés des commandants du corps des *Pasdarans* ou de leurs proches.

Désormais, les *Pasdarans* occupent une place s’étendant à tous les domaines de l’appareil d’État. Ils sont présents de la tête des ministères aux postes à responsabilités économiques.

Behrooz Farahany

1. Behdad, Sohrab. « From Populism to Economic Liberalism : The Iranian Predicament ». *The Economy of Iran : The Dilemma of an Islamic State*. Ed. Parvin Alizadeh. New York : I.B. Tauris

2. Pour une présentation détaillée de cette crise voir Marie Ladier-Fouladi, « Population et politique en Iran – De la monarchie à la République islamique », Paris, INED, Cahiers n° 150, INED-PUF, 2003.

L'empire économique des Pasdarans

Selon le blog de Moussavi (candidat malheureux aux élections présidentielles de 2009) le complexe Khatam ol-Anbiya possède plus de 800 sociétés enregistrées. Elles sont actives dans les domaines suivants :

– Industrie militaire : l'organisation des industries militaires créée par le régime du Chah en 1963, englobait plusieurs sociétés dont « l'Industrie Électronique d'Iran », l'« Industrie Avancée » etc. Après la chute du Chah, ce complexe fut unifié sous le nom « d'industrie de Défense », et le Guide Suprême a confié tous les droits aux *Pasdarans*. Actuellement, cette industrie fabrique des produits allant de biens d'usage domestique, aux fusées et missiles, et ce, toujours en toute opacité.

– Construction et Développement : Ghorb (nom abrégé du holding des Pasdarans) est actif dans les projets de construction des routes, barrages, mines, infrastructures d'irrigation, et off-shore. Le directeur de son Conseil d'administration n'est autre que le général *pasdar* Djafari. Sur son site, on peut lire qu'au 26 juin 2006, ce complexe a réalisé plus de 1 200 projets, et que 250 grands projets sont en cours pour un total de 12 milliards de dollars.

– Pétrole et Gaz : en juin 2005, le complexe Ghorb a signé le projet des 15^e et 16^e phases du champ pétrolier « Pars-Jonubi » sans aucun appel d'offre. Le complexe vient également de signer récemment un projet de construction de 600 kilomètres de pipeline vers l'Inde pour 2,2 milliard de dollars. Sous le premier mandat d'Ahmadinéjad, les Pasdaran ont signé plusieurs projets pour une valeur de 7 milliards de dollars.

– Communications : pendant l'été 2009, le consortium « Tossée Etémad Mobin » a pris le contrôle de plus de 50 % de la société « Communication d'Iran » sans aucun appel d'offre et sans transparence. Coût des transactions : 8 milliard de dollars.

Les *Pasdarans* ont récemment lancé le projet de transformation en banque des deux caisses de crédit de « bienfaisance » des *Pasdarans* et des *Bassij*. Un autre projet a été signé début novembre 2009. Il s'agit de la construction du chemin de fer autour de Chah-Bahar (Sud-est) pour 2,5 milliards de dollars.³

Ces chiffres montrent que dans le secteur « privé », les Pasdarans sont devenus une force essentielle sur les plans politique, idéologique et économique. Cette situation n'est pas étrangère à la crise actuelle qui secoue le pays depuis l'élection truquée d'Ahmadinéjad en juin 2010.

3. Voir l'article de B. Aréfi et B. Farahany dans *le Monde Diplomatique* de février 2010.

La peine de mort en Iran

La prison, la torture (justifiée comme châtement ordonné par Dieu) et la peine de mort contre les « ennemis de Dieu », font partie des fondements de l'État islamique iranien.

Dès son avènement, le régime a été impitoyable envers ses opposants. Cette répression constante a toujours été accompagnée de phases sanglantes comportant l'utilisation massive de la peine capitale.

Deux chercheurs iraniens, Hassan Makarémi et Nader Vahabi ont publié des études sur ces sujets dont nous publions ci-dessous des extraits.

SOUS LE RÉGIME ISLAMIQUE L'EXECUTION DE PRISONNIERS SE DECLINE EN SIX ÉTAPES

Première étape : les responsables politiques et militaires du régime du Chah

Ces exécutions ont commencé au milieu du mois de février 1979 et se sont poursuivies jusqu'en octobre. Leur nombre total s'élève à environ 500 personnes.

Deuxième étape : les militaires liés au coup d'État de Nojeh

Le 7 juillet 79 un groupe d'officiers des trois armes avait préparé un coup d'État, depuis la base militaire de Nojeh à l'ouest de l'Iran. Leur réseau a été repéré et ses membres ont tous été jugés sur le champ par un tribunal militaire. Le nombre d'exécutés s'élevait à environ 200.

Troisième étape : les minorités religieuses

Depuis l'avènement de la République islamique, les religions non chiites (zoroastriens, juifs, chrétiens, sunnites, bahaïs) ont été victimes de la répression. L'ensemble des croyants non chiites n'ont pas été libres de pratiquer leur culte et d'exprimer librement leurs croyances. Le régime a imposé le port du foulard aux femmes, musulmanes ou non.

L'archevêque Dibadj, âgé de 59 ans, a par exemple été emprisonné durant 9 ans, puis exécuté en 1993.

La même année, l'archevêque Houspian Mehr, âgé de 48 ans en 1993 a été enlevé et assassiné. Ces deux affaires ont fait l'objet de protestations internationales.

Il n'y a pas de chiffre exact concernant les opposants religieux exécutés par le régime.

Quatrième étape : exécutions de masse pendant la guerre avec l'Irak (1981-1988)

Suite au limogeage du Premier ministre Bani Sadr en juin 1981 et à la répression de la manifestation pacifiste du 20 juin 1981, une forte terreur a régné dans tout le pays. Pendant les cinq mois qui ont suivi, on a compté chaque jour entre 100

et 150 exécutions. Sur l'ensemble de cette période, le nombre d'exécutés s'élève à 2 665. Il atteint 12 500 en 1984.

Ces exécutions ont notamment concerné divers militants de gauche et des personnalités indépendantes.

Cinquième étape : massacre de prisonniers politiques pendant l'été 1988

Après acceptation de la résolution 598 de l'ONU mettant fin à la longue guerre contre l'Irak, les prisons du pays ont été « purgées » de leurs prisonniers politiques. À défaut de pouvoir s'appuyer sur un recensement officiel ou sur des investigations auprès des familles et dans les fosses présumées, il est difficile d'avoir une estimation exacte du nombre de prisonniers exécutés en quelques dizaines de jours et enterrés dans des fosses communes.

En 1990, *Amnesty International* a établi ce nombre à 2 500 victimes.

Depuis, la collecte d'informations auprès des familles par les partis politiques dont les membres étaient concernés ou par des militants des droits de l'Homme, a permis d'établir des listes nominatives de 4 000 à 5 000 victimes. Cette information a fait l'objet de dénégations des autorités iraniennes et d'un silence orchestré. La majorité de ces exécutés, a été éliminée en l'espace de quelques mois en 88 sur la base d'une fatwa de Khomeiny les accusant d'activités subversives pilotées depuis l'étranger.

Il est important de signaler que le caractère sommaire des ces exécutions était tellement visible que Montazari, considéré à l'époque comme le futur successeur de Khomeiny, avait vivement protesté.

Sixième étape : les exécutions de 1988 à nos jours

Dans un rapport publié à Londres le 20 avril 2006, Amnesty International a révélé que plus de 20 000 condamnés à mort attendaient leur exécution dans le monde et que 94 % des 2 148 exécutions officielles perpétrées en 2005 ont eu lieu dans les quatre pays suivants : les États-Unis, l'Iran, la Chine et l'Arabie Saoudite.

Selon une estimation, environ 2 000 personnes auraient été exécutées dans les 15 ans ayant suivi la disparition de Khomeiny en 1989.

Tableau 1 : les six étapes des exécutions de prisonniers

Les cibles	Nombre approximatif d'exécutés	Dates
1 Des responsables du régime du Chah	500	De février 79 à l'automne 79
2 Tentative de coup d'État de Nojeh	200	Juillet 79
3 Les minorités religieuses	Inconnu	De 79 à nos jours
4 Premières exécutions massives	15 000	Du 20 juin 81 à juillet 88
5 Exécutions massives après la fin de la guerre	12 000	D'août 88 à novembre 88
6 Exécutions de 1988 à nos jours	2 000	De 88 à nos jours
Total	29 700 à 30 000	

LES EXECUTIONS EN DEHORS DES PRISONS

Première étape : l'élimination d'opposants dans les rues

Suite à la chute du Chah, pour la première fois depuis 1953, tous les partis politiques ont pu exister librement. Mais le régime islamiste a organisé des groupes islamistes ultra-violents, les Hezbollahis, pour attaquer les meetings, les librairies et les locaux des forces de gauche.

La plupart du temps ces groupes étaient composés de 50 à 200 personnes, toujours vêtus en civil. Ils ont assassiné environ 80 personnes dans les rues entre début 1979 et juin 1981. Aucune arrestation n'a été opérée parmi eux.

Deuxième étape : la répression ethnique

De mars à octobre 79 des émeutes sociales et politiques ont éclaté dans les régions peuplées de minorités ethniques : Sanandadj, Mohabad, Torkman Sahra et le Khouzestan.

L'unique réponse du régime face à ces émeutes a été la répression. À titre d'exemple, au printemps 1979, un tribunal de fortune a été créé dans le désert afin d'exécuter immédiatement les émeutiers.

On ne dispose pas du nombre exact de personnes exécutées.

Troisième étape : les assassinats en chaîne

Avant 1989, les condamnations à la peine capitale résultaient d'un décret religieux édicté par Khomeiny. Après sa mort, personne ne disposait de sa légitimité religieuse et politique. De ce fait, le nombre de condamnations commença à baisser. D'autres méthodes furent alors mises en place. À titre d'exemple, sous la présidence de Khatami (1997-2005), environ 10 assassinats ont été organisés par une bande de terroristes issus du service des renseignements. Parmi les premières victimes de ces assassinats figurent Dariuch Frouhar et sa femme Parvaneh, ainsi que quelques écrivains.

Ces bandes, baptisées « bandes cachées » du ministère des renseignements ont kidnappé des gens dans la rue, les ont assassinés et ont abandonné leur cadavre dans le désert.

Le nombre de ces assassinats s'élève à environ 80 personnes.

Quatrième étape : l'assassinat d'opposants en exil

Depuis l'avènement de la République islamique, le pouvoir a essayé d'envoyer certains membres des services de renseignements à l'étranger pour chasser les opposants. Le but du régime était d'effrayer les opposants et de les empêcher d'agir politiquement contre le régime depuis l'étranger. Parmi les personnalités ayant été assassinées à l'étranger, on peut citer, Shah Pour Bakhtiar (le dernier Premier ministre du Chah) et Abderrahmane Ghassèmlou (le leader du parti démocrate du Kurdistan), les écrivains Mohamad Mokhtari et Mohamad Jafar Pouyandeh. Le nombre d'opposants assassinés à l'étranger s'élève à environ 200.

Tableau 2 : les quatre étapes d'assassinats hors des prisons

Les cibles	Nombre approximatif d'exécutés	Dates
1 Dans les rues	80	De mars 1979 à juin 1981
2 Minorités ethniques	Entre 5 000 et 6 000	De 1979 à nos jours
3 Assassinats en chaîne	80	Depuis 1989
4 Assassinats à l'étranger	200	De 1979 à nos jours
Total	Entre 5 000 et 6 360	

Le total des personnes assassinées dans les prisons et en dehors des prisons serait donc situé entre 34 700 et 36 380.

MONTEE SANS PRECEDENTE DU NOMBRE DE PENDAISONS

L'Iran est au deuxième rang derrière la Chine pour le nombre d'exécutions dans le monde. Un nouveau record a été battu en 2011 avec 639 exécutions, contre 468 en 2007, 406 en 2008, 419 en 2009 et 345 en 2010.

Selon le régime iranien la plupart auraient été condamnés pour des trafics de drogue. Mais des associations de défense des libertés soulignent que plusieurs exécutions au moins ont concerné des militants des droits de l'Homme. En ce qui les concerne, les autorités iraniennes ne fournissent aucune statistique concernant le nombre d'exécutions annuelles, ni aucune information sur les personnes condamnées à mort.

Source : *Echo d'Iran n°14 (mars 2012) www.iran-echo.com/echo_pdf/echo14.pdf*

1. Contrairement à d'autres minorités comme les chrétiens, juifs et zoroastriens, reconnues comme communautés religieuses, les autorités religieuses chiites, sans exception, considèrent les baháís comme « hérétiques » et condamnés à disparaître. Sous le régime des ayatollahs la minorité bahá'í est systématiquement pourchassée, harcelée, emprisonnée et éliminée. Les rapports d'Amnesty International parlent de plus de 200 exécutions de bahá'ís.

Crise au sommet sur fond de crise sociale

par BEHROOZ FARAHANY*

UNE SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE CATASTROPHIQUE

En décembre 2010, a été mis en place une réforme des subventions aux produits de première nécessité, dans la droite ligne des dogmes néolibéraux du FMI. Résultat, les prix ont explosé et le niveau de vie des salariés a un peu plus chuté.

Ce phénomène n'a pas été réellement atténué par les tentatives du gouvernement Ahmadinéjad d'amortir la chute en l'étalant sur 5 ans les suppressions des subventions sur l'essence, le gazole, le sucre, le blé, le riz, le lait, l'eau et électricité, ainsi qu'en distribuant des aides monétaires aux couches les plus défavorisées. Il voulait ainsi éviter des « émeutes de la faim » semblables à ce qui s'est passé partout dans les pays du Sud. Ces aides devaient couvrir 50 % à 70 % des augmentations des denrées et commodités de bases.

Mais comme prévu, l'inflation galopante n'a fait qu'une bouchée de ces aides, et des centaines des milliers de familles sont passées de la pauvreté à la misère. Le chômage a en effet continué à grimper, même d'après les chiffres officiels. Depuis 3 ans le gouvernement Ahmadinéjad a en effet changé les critères de comptabilisation des chômeurs : désormais quelqu'un qui n'a pas de travail fixe mais qui a travaillé une heure par semaine est considéré comme salarié et non pas comme chômeur.

Cependant, même avec cette nouvelle modalité d'évaluation, les chiffres officiels du chômage ont atteint les 14,5 % à l'été 2011. Ils se situent en réalité autour de 20-25 %, selon les calculs d'économistes indépendants. Il faut noter que Ahmadinéjad a pratiquement fermé l'office d'État des statistiques et interdit à quiconque de publier des chiffres macroéconomiques.

Il faut signaler que tous les économistes néolibéraux iraniens qu'ils soient résidents d'Iran ou à l'étranger, ont soutenu cette réforme. De plus, peu après le lancement du programme, le gouvernement iranien a reçu, en août 2011, les félicitations du FMI (à l'instar d'anciens dirigeants qui n'étaient autres que Moubarak et Ben Ali !).

Il faut ajouter à cela l'impact des sanctions unilatérales des États-Unis et de l'Europe qui coupe l'accès du pays au circuit de crédit, et empêche les grandes sociétés industrielles et agroalimentaires de s'approvisionner en produits semi-

finis, pièces détachées nécessaires au fonctionnement de l'outil industriel et autres fournitures industrielles indispensables. Il en résulte un délabrement du tissu économique-industriel, avec une exception pour l'industrie militaire qui, avec un budget dépassant le quart du budget national, ne subit pratiquement aucune restriction.

UNE MONTEE DES LUTES SOCIALES

Comme l'on pouvait s'y attendre, les travailleurs iraniens sont entrés en résistance, et une vague ininterrompue de grèves et protestations secoue le pays. La grande grève des travailleurs de la pétrochimie du mois de mars 2012, ne constitue que la partie visible de l'iceberg, perçue à l'extérieur de l'Iran. Pendant cette grève contre les sociétés d'intérim et leurs salaires de misère, des milliers des travailleurs ont forcé le patronat à reconsidérer les conditions d'embauche dans ce secteur important de l'industrie iranienne.

Les syndicalistes iraniens ont jusqu'à présent payé, et paient toujours un lourd tribut dans ces batailles. Les arrestations de syndicalistes se multiplient et la tactique de harcèlement qui consiste à arrêter un militant et à ne le libérer que contre une caution démesurée, provoque des dommages financiers considérables et rend la vie impossible à leurs familles. Néanmoins, le nombre des grèves et manifestations de protestation n'a jamais été si élevé que ces derniers temps.

Plusieurs militants du mouvement ouvrier iranien sont en prison. Ils purgent des peines allant de 1 à 6 ans pour leurs activités militantes toujours considérées comme des « atteintes à la sécurité public » !

DES TENSIONS IMPORTANTES AU SOMMET DE L'ETAT

L'épisode de l'occupation de l'ambassade britannique (29 novembre 2011) par « les étudiants » islamistes, en référence à l'occupation de l'ambassade américaine en 1979, est révélatrice de la profonde division qui, une fois de plus, existe au sommet de la République islamique d'Iran.

En réalité, les événements ont infirmé les prédictions de ceux qui clamaient haut et fort « le succès » remporté par le régime islamique dans sa politique d'étouffement du mouvement de protestation post-électoral, en 2009-2010, via une répression farouche et tous azimuts.

Une lutte de pouvoir sans merci est engagée entre différentes factions.

– Le cercle proche de l'ayatollah Ali Khamenei, qui était uni contre le mouvement des réformateurs mené par Moussavi et Karoubi (actuellement en résidence surveillée, et coupés du monde extérieur) a volé en éclats, suite à la politique menée par Ahmadinéjad et ses proches. Ce bloc, dit « des Principalistes », qui se veut garant des principes fondateurs de la république islamique et surtout du principe du règne absolu du Guide Suprême (Vélayat-é-Faghih)

s'est divisé d'abord en deux, puis peu après en plusieurs sous fractions incapables de former un bloc suffisamment uni en vue des élections législatives du printemps 2012. Des élections boycottées par la quasi totalité de l'opposition, et même des réformateurs proches de l'ex-président Khatami.

Khatami, lui-même, a envoyé des signaux contradictoires mais à la fin n'a pas boycotté les élections. Cette prise de position de Khatami a affaibli sa position, déjà précarisée, parmi les « réformateurs ».

– Les conflits se multiplient entre, d'une part le gouvernement d'Ahmadinéjad, et d'autre part le Majlès (parlement islamique contrôlé par la fraction dure des Principalistes d'Ali Larijani, président de l'Assemblée islamique, et son frère Sadegh Larijani, chef du pouvoir judiciaire). Et cela, qu'il s'agisse de délibérer sur les nominations des ministres ou de voter les propositions émanant du gouvernement. D'autre part, les arrestations des proches d'Ahmadinéjad sur base de diverses accusations de corruption, fraude fiscale et même d'abus du pouvoir ont fait la une des journaux à plusieurs reprises !

– Paradoxalement, Ahmadinéjad tente de jouer le rôle de « réformateur de l'intérieur » et, par ce biais, compte attirer une partie des protestataires légalistes et d'autres tendances proches des revendications du mouvement vert pro-Moussavi. Ses propos sur une « approche iranienne » de la lecture de l'Islam, ou ses diatribes contre ceux qui dérangent la vie privée des « gens ordinaires » vont tous dans ce sens.

Après avoir volé les élections de juin 2009 et écrasé le mouvement de masse avec une brutalité extrême, Ahmadinéjad tente maintenant d'usurper le mouvement de grogne des iraniens contre le système islamique, et compte pour cela sur une partie de l'appareil répressif, des technocrates et les déçus du Mouvement vert.

APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 2012

L'attitude du pouvoir ne pouvait avoir pour conséquence que d'amplifier d'autant plus la crise déjà sérieuse au sommet du pouvoir. Les élections de l'Assemblée islamique (Majlès Islamique) du mois de mars 2012 ont, une fois de plus, confirmé une réalité que beaucoup d'hommes politiques iraniens ne veulent admettre : le pouvoir réel dans ce pays est détenu par le Guide Suprême. Un pouvoir stipulé, décrit avec détails, et consolidé par des institutions qui sont placées sous le contrôle direct du Guide, sans aucun contrôle extérieur possible. Ni le Président de la république, ni l'Assemblée islamique ni aucune autre institution ne peuvent s'aventurer dans les domaines ou institutions réservés et contrôlés par le Guide Suprême et en premier lieu le puissant corps des Gardiens de la révolution islamique, les infâmes Pasdarans et des organismes économiques contrôlés par ces derniers.

Avec les interventions plus au moins directes de l'ayatollah Khaménei visant à mettre un peu d'ordre dans les rangs, les conservateurs ont largement gagné

ces élections. La très grande majorité des 290 sièges du Majlès ont été « remportés » par des gens se réclamant directement du Guide et affirmant ne reconnaître comme seule « source d'inspiration et d'obéissance » le Guide. Drôle de « députés du peuple » ! Il n'y a que 21 députés qui se réclament timidement du « camp réformateur », tout en faisant allégeance au Guide bien entendu.

Il faut rappeler que le degré de la participation des électeurs reste inconnu. Les chiffres de participation, sujet très sensible, ne sont jamais fiables en Iran et, cette fois-ci, le Guide avait même déclaré qu'il fallait atteindre plus de 60 % de « participation ». Donc avis était donné aux sondeurs et responsables du ministère de l'Intérieur en charge des élections !

De toute évidence la crise au sommet continue mais cette fois-ci, en ce qui concerne les procédures électorales, les forces ultra-conservatrices n'ont laissé aucune chance au hasard, ni aux forces politiques du pays. De toute évidence ils ne voulaient prendre aucun risque de répétition des événements électoraux de 2009.

Le Président Ahmadinejad paie les frais de cette entrée en lice du Guide Suprême et il sort très affaibli de cette élection. Il n'a pas pu s'imposer dans ces élections, les conflits avec le Majlès Islamique vont continuer de plus belle. Ahmadinejad va continuer à utiliser le seul moyen qu'il a dans ses mains : les médias officiels sous contrôle de l'État. Il va vilipender ses adversaires sans pouvoir les déloger de leurs positions et sans pouvoir contester les décisions prises ailleurs qu'au gouvernement. Le plus probable est qu'il reste à son poste jusqu'à son terme mais il n'aura aucune possibilité d'influer sur quoi que soit au niveau des orientations politiques majeures.

NB : une première version de ce texte était parue en décembre 2011, il a été complété en septembre 2012.

* Behrooz Farahany, est réfugié politique en France. Il est un des animateurs de SSTI (Solidarité socialiste avec les travailleurs iraniens) www.iran-echo.com